

Communiqué de presse du Parlement européen sur le budget de l'UE (26 juillet 2006)

Légende: Ce communiqué de presse du Parlement européen, du 26 juillet 2006, retrace le déroulement de la procédure d'adoption du budget 2007 durant la période estivale.

Source: Europarl - Actualités - Budget. Lectures estivales : le budget de l'UE. [EN LIGNE]. [Bruxelles]: Parlement européen, [17.08.2006]. REF.: 20060726STO09947. Disponible sur http://www.europarl.europa.eu/news/public/story_page/034-9948-205-07-30-905-20060726STO09947-2006-24-07-2006/default_fr.htm.

Copyright: (c) Parlement européen

URL:

http://www.cvce.eu/obj/communique_de_presse_du_parlement_europeen_sur_le_budget_de_l_ue_26_juillet_2006-fr-b8d025e4-b65b-455f-a8de-4909b3fceffb.html

Date de dernière mise à jour: 05/09/2012

Lectures estivales : le budget de l'UE

La plupart des députés et des fonctionnaires du Parlement passeront une bonne partie du mois d'août chez eux ou sur leur lieu de vacances. Les couloirs et les salles de réunion du Parlement, d'ordinaire en pleine effervescence, seront alors quasiment déserts. Pourtant, quelques-uns resteront fidèles au poste ou bien emporteront du travail avec eux. Ils sont responsables du budget. Son adoption dans les délais exige un effort important pendant la période estivale.

Le budget de l'UE se décline en plus de 1 500 lignes budgétaires. C'est est un pavé de plus de 1 800 pages.

La procédure budgétaire démarre dès lors que la Commission européenne a adopté la proposition de budget ou « l'avant-projet de budget ». Le 3 mai 2006, la Commission a adopté une proposition de budget d'un montant total de 116,4 milliards d'euros pour 2007, représentant 0,99 % du revenu national brut de l'UE.

Le Conseil a réduit la proposition de budget de la Commission pour 2007

La proposition de budget peut être amendée par le Conseil et par le Parlement européen en deux lectures qui ont lieu entre les mois de juillet et de décembre et qui entraînent plusieurs séances de négociations entre les institutions. Le 14 juillet, lors de la première lecture par le Conseil, les ministres des finances de l'UE ont décidé de réduire un certain nombre de lignes budgétaires, notamment le poste « Recrutement de personnel ».

La balle est maintenant dans le camp du Parlement qui doit faire sa première lecture.

Le PE est fin prêt : à la fin du mois d'avril, déjà, la commission du budget avait identifié un certain nombre de sujets auxquels il souhaitait donner la priorité, en se basant sur le rapport présenté par le rapporteur du budget James Elles (PPE-DE, DK).

Les commissions spécialisées du Parlement ont commencé à examiner les lignes budgétaires de leurs domaines politiques respectifs, au cours du mois de juillet. Au sein de chaque commission, un membre est chargé de préparer un avis reprenant les amendements visant à augmenter ou réduire une ligne budgétaire.

Les commissions préparent les amendements budgétaires en août

Pour que les avis des commissions puissent être soumis à la commission des budgets avant le 13 septembre, les eurodéputés doivent présenter leurs amendements avant la fin du mois d'août. Les groupes politiques peuvent également soumettre des amendements, mais ils ont jusqu'au 20 septembre pour le faire.

Dans l'intervalle, la commission des budgets (avec l'aide du secrétariat du Parlement, des conseillers et des assistants politiques) examine les conclusions de la première lecture par le Conseil et étudie les éventuels conflits avec les priorités du Parlement. En outre, les projets pilotes des nouvelles politiques que le PE souhaite présenter sont identifiés.

Dès que les amendements commencent à arriver, la commission des budgets lance des simulations pour vérifier l'adéquation de ces amendements avec le taux maximum d'augmentation et les plafonds budgétaires, tels qu'ils ont été convenus par toutes les institutions dans le Cadre financier pluriannuel. Ainsi, lorsque le Parlement sera, de nouveau, en vitesse de croisière, la dernière semaine du mois d'août, tout sera fin prêt pour la suite de la procédure : la première lecture devant la commission des budgets et l'effervescence de la séance plénière du mois d'octobre, puis pendant les mois d'automne, la négociation avec les ministres des finances, lorsque tout le monde aura perdu son bronzage de l'été.